



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.30/2007/2
23 janvier 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA CEE
SUR LE VIEILLISSEMENT, 2007

León (Espagne), 6-8 novembre 2007

**RAPPORT DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA CEE
SUR LE VIEILLISSEMENT: «UNE SOCIÉTÉ OUVERTE
À TOUS LES ÂGES: DÉFIS ET CHANCES»**

Résumé

Au cours du premier cycle de cinq ans consacré à l'examen et l'évaluation à l'échelle mondiale du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, la Commission du développement social de l'ONU est convenue des modalités d'examen et d'évaluation de l'exécution du Plan (E/CN.5/2006/2), invitant à cette occasion les commissions régionales de l'ONU à organiser des conférences régionales d'examen et d'évaluation. En 2007, la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement s'est tenue du 6 au 8 novembre à León (Espagne). Des ministres et des hauts responsables de 45 États membres de la CEE et de la Commission européenne, ainsi que des représentants d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes, ont discuté des progrès accomplis pour mettre en œuvre la Stratégie régionale d'exécution du Plan adoptée à Berlin par la Conférence ministérielle de 2002, ainsi que de la coopération future entre les États membres et du développement des capacités. À León, la Conférence ministérielle de 2007 a adopté la Déclaration ministérielle intitulée: «Une société ouverte à tous les âges: défis et chances».

Le présent rapport, qui comprend trois annexes, rend compte des travaux de la Conférence. L'annexe I contient la Déclaration ministérielle, l'annexe II le résumé de la Présidente de la Conférence et l'annexe III la liste des orateurs.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Résumé		1
INTRODUCTION	1 – 6	3
I. OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	7	3
II. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SITUATION CONCERNANT LE VIEILLISSEMENT DANS LA RÉGION DE LA CEE	8	3
III. RÉUNIONS-DÉBATS	9 – 10	4
IV. OUVERTURE DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE CELLE-CI	11	4
V. PRÉSENTATION DE LA DÉCLARATION DES ONG ET DE LA DÉCLARATION DE LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE	12	4
VI. PRÉSENTATION ET EXAMEN DU PROJET DE DÉCLARATION MINISTÉRIELLE	13	4
VII. DÉBATS MINISTÉRIELS	14	5
VIII. ADOPTION DE LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE	15	5
IX. CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE	16	5

Annexes

I. Déclaration ministérielle «Une société ouverte à tous les âges: défis et chances»	6
II. Résumé de la Présidente	11
III. Liste des orateurs	16

INTRODUCTION

1. La Conférence ministérielle de 2007 sur le vieillissement s'est tenue au Parador de San Marcos, à León (Espagne), du 6 au 8 novembre 2007; la Réunion ministérielle s'est tenue le 8 novembre.
2. Des ministres et des représentants des 45 États membres de la CEE suivants ont participé à la Conférence: Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Malte, Moldova, Monaco, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.
3. La Commission européenne était également représentée.
4. Le Saint-Siège a participé en qualité d'État observateur.
5. Des représentants des 11 organisations intergouvernementales suivantes ont également participé à la Conférence: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales (DAES), Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Institut international du vieillissement, Conseil de l'Europe, Centre européen de recherche en politique sociale, Comité économique et social européen, Association internationale de la sécurité sociale et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
6. Des représentants de 39 organisations non gouvernementales (ONG) ont participé à la Conférence. Celle-ci a réuni au total 285 participants, dont la liste complète est disponible sur le site Web de la Conférence: http://www.unece.org/pau/age/ConferenceonAgeing_2007.

I. OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7. M^{me} A. Valcarce García (Secrétaire d'État aux services sociaux, à la famille et aux handicapés, Ministre du travail et des affaires sociales, Espagne), M. K. Bärlund (Directeur de la Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE) et M. F. Fernández (maire de León) ont ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants. La Secrétaire d'État espagnole aux services sociaux, à la famille et aux handicapés a été élue Présidente pour les deux premiers jours de la Conférence (la Présidente de la Réunion ministérielle a été élue le troisième jour; voir le paragraphe 11).

II. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SITUATION CONCERNANT LE VIEILLISSEMENT DANS LA RÉGION DE LA CEE

8. Dans le cadre de la préparation de la Conférence, 31 États membres ont présenté des rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, établis selon les indications fournies par le secrétariat de la CEE. Celui-ci a présenté une synthèse de ces rapports (ECE/AC.30/2007/4).

III. RÉUNIONS-DÉBATS

9. Six réunions-débats ont couvert une large gamme de sujets liés au thème de la Conférence, à savoir «Une société ouverte à tous les âges: défis et chances»:

- a) Définir des approches intégrées pour une prise en compte globale du vieillissement;
- b) Participation et intégration sociale;
- c) Vers une stratégie de soins équilibrée;
- d) Vivre plus longtemps – travailler plus longtemps: incidences sur l'éducation, le marché du travail et la protection sociale;
- e) Collaboration intergénérationnelle;
- f) De nouvelles perspectives: un vieillissement actif.

10. Les réunions-débats sont résumées à l'annexe II; la liste des participants à ces réunions-débats figure à l'annexe III.

IV. OUVERTURE DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE CELLE-CI

11. La Secrétaire d'État espagnole aux services sociaux, à la famille et aux handicapés et le maire de León ont ouvert la Réunion ministérielle le 8 novembre. Le Secrétaire exécutif de la CEE, M. M. Belka, a prononcé une allocution liminaire. La Secrétaire d'État espagnole aux services sociaux, à la famille et aux handicapés, Ministre du travail et des affaires sociales, a été élue Présidente de la Réunion ministérielle; M. E. Buchinger (Ministre fédéral autrichien des affaires sociales et de la protection des consommateurs) et M^{me} L. Glebova (Vice-Ministre russe de la santé et du développement social) ont été élus Vice-Présidents.

V. PRÉSENTATION DE LA DÉCLARATION DES ONG ET DE LA DÉCLARATION DE LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE

12. La déclaration des ONG a été présentée par M^{me} G. Abdykalykova (HelpAge International, Kirghizistan) et M^{me} A. Stuckelberger (Université de Genève, Suisse).

VI. PRÉSENTATION ET EXAMEN DU PROJET DE DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

13. La Présidente a rappelé brièvement les points principaux de la déclaration et des réunions-débats des deux premiers jours.

VII. DÉBATS MINISTÉRIELS

14. Les débats sont résumés à l'annexe II; la liste des participants à ces débats figure à l'annexe III.

VIII. ADOPTION DE LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

15. La Conférence a adopté la Déclaration ministérielle reproduite à l'annexe I.

IX. CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE

16. Après les déclarations du Directeur de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE et du maire de León, la session de clôture a été l'occasion pour les représentants de la Suisse, de la Finlande et de l'Espagne d'évoquer les suites de la Conférence. La Présidente a ensuite remercié les participants et prononcé la clôture de la Conférence.

* * *

Annexe I

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE «UNE SOCIÉTÉ OUVERTE À TOUS LES ÂGES: DÉFIS ET CHANCES»

**adoptée par les ministres et les chefs de délégation à la Conférence ministérielle
de la CEE sur le vieillissement, León (Espagne), 6-8 novembre 2007**

1. Nous, représentants des États membres de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE), réunis à la Conférence ministérielle sur le vieillissement, tenue du 6 au 8 novembre 2007 à León (Espagne), réaffirmons l'engagement pris par nous dans la Déclaration ministérielle de Berlin¹, en 2002, de mettre en œuvre la Stratégie régionale d'exécution² du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.
2. Nous nous félicitons de l'augmentation constante de la longévité, qui représente un important succès pour nos sociétés, et apprécions les changements et adaptations réalisés pour faire face au vieillissement de la population. Néanmoins, nous savons que, dans la plupart des pays de la région de la CEE, le vieillissement démographique rapide et l'amorce d'un processus de diminution de la population en âge de travailler mettent fin à la période de la «prime démographique». Ils ont des incidences importantes et d'une grande portée dans tous les secteurs de la société.
3. Nous sommes conscients des différences considérables qui existent dans le rythme du vieillissement entre les pays de la région de la CEE. Dans la plupart des pays, le vieillissement rapide de la population nécessite une action immédiate; dans certains, une structure d'âge relativement jeune devrait se maintenir pendant de nombreuses années, ce qui pourrait donner plus de temps en vue d'une adaptation.
4. Les États membres de la CEE ont pris des mesures importantes pour se conformer aux 10 engagements énoncés dans la Stratégie régionale d'exécution, bien que des efforts beaucoup plus importants restent à accomplir. Dans de nombreux pays de la région, il se produit une amélioration des soins prodigués aux personnes âgées, tant dans les établissements spécialisés qu'à domicile, selon leur choix, un relèvement de l'âge du départ à la retraite et une atténuation de la pauvreté dans la vieillesse, qui sont les conséquences bénéfiques de leurs politiques ciblées. Les succès obtenus en matière de mise en œuvre de la Stratégie régionale comprennent également une meilleure coordination aux niveaux national et local dans différents domaines de l'action des pouvoirs publics et une participation plus grande des citoyens à l'élaboration de politiques liées au vieillissement, notamment par l'intermédiaire de la société civile organisée et de la communauté scientifique.

¹ ECE/AC.23/2002/3/Rev.2.

² ECE/AC.23/2002/2/Rev.6.

5. Nous restons attachés au but final d'une société ouverte à tous les âges, fondée sur le respect des droits de l'homme, la protection contre la discrimination en fonction de l'âge, la cohésion sociale et l'égalité des chances pour les hommes et les femmes de tous âges. Pour atteindre ce but, nous réaffirmons les principes de l'existence autonome, de la participation, des soins, de l'épanouissement personnel et de la dignité, qui sont énoncés dans les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées.

6. Nous sommes résolus à continuer de favoriser la prise en compte du vieillissement dans toutes les politiques aux niveaux local, national et international. Ces politiques devraient reposer sur les principes de la réciprocité, de l'équité et de l'interdépendance entre les générations; elles doivent être complètes, judicieusement coordonnées et sensibles aux différences entre les sexes, à l'instar de la démarche globale qui préside à la Stratégie régionale d'exécution. Nous nous engageons à protéger les droits des personnes de tous âges et à prévenir la discrimination et l'exclusion sociale fondées sur l'âge.

7. La promotion d'une image positive des personnes âgées, notamment grâce au système d'éducation et à des campagnes dans les médias, peut contribuer considérablement à une prise de conscience plus large des contributions que les personnes âgées peuvent apporter à la société. Nous encourageons les initiatives qui sensibilisent la population aux contributions diverses et importantes que les personnes âgées peuvent apporter à leur famille et à la société.

8. Une citoyenneté active, une société civile dynamique et des relations réciproques entre les citoyens et les pouvoirs publics sont essentielles pour l'instauration d'une société ouverte à tous les âges. Elles favorisent la cohésion sociale, contribuent à surmonter la discrimination fondée sur l'âge et donnent aux personnes âgées et plus jeunes le pouvoir d'agir pour elles-mêmes et de conjuguer leurs efforts. Nous confirmons qu'un environnement propice à un vieillissement actif, la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, l'accès aux technologies modernes de l'information et de la communication, le bénévolat et l'engagement civique sont des moyens cruciaux de favoriser la participation. Nous reconnaissons qu'il importe d'encourager la participation des individus, lorsqu'ils vieillissent, à la vie économique, sociale, culturelle et politique de leur société. L'autonomisation des personnes âgées et la promotion de leur pleine participation sont essentielles pour un vieillissement actif, et doivent être renforcées par des mesures appropriées.

9. Nous sommes résolus à poursuivre les efforts accomplis pour adapter les systèmes de protection sociale afin de prévenir et d'atténuer la pauvreté et l'exclusion sociale, et d'améliorer la qualité de la vie à tous les âges. Nous nous employons à mettre en œuvre en temps utile des réformes et des politiques, en vue d'assurer la pérennité des systèmes de protection sociale. À tous les stades de la réforme, nous devons avoir pour but de nous conformer à des normes appropriées en matière de pensions, de santé, de prestation de soins personnels et familiaux, et de logement. Nous soulignons qu'il importe de concevoir des politiques qui permettent de garantir aussi bien l'efficacité économique que la sécurité sociale, et de mettre en place des systèmes de protection sociale offrant une couverture efficace et plus étendue, en fonction des besoins et de la situation de chaque pays.

10. Nous sommes résolus à continuer de promouvoir des politiques qui permettent de vieillir en jouissant d'une meilleure santé et d'une plus grande sécurité, et de vivre de façon autonome et avec dignité. Nous soulignons que, pour vivre plus longtemps sans incapacité et bénéficier d'une meilleure qualité de vie pendant la vieillesse, il faut que ces politiques portent sur la promotion de la santé et de modes de vie sains et sur la rééducation et l'autonomisation à tous les stades de la vie, et améliorent la prévention, le traitement et les soins en cas de maladie, de faiblesse ou d'incapacité due à la vieillesse.

11. Nous lançons un appel en faveur de l'aide aux personnes âgées qui ont besoin de soins. Nous reconnaissons qu'une stratégie de soins efficace devrait viser à établir un équilibre entre le travail rémunéré et la vie familiale, ainsi qu'entre des soins prodigués par différents prestataires. La coordination entre les prestataires de soins, tels que le secteur public, le secteur privé, la famille et la société civile doit être améliorée. Il est nécessaire d'élaborer des politiques spéciales pour répondre aux besoins des personnes de plus en plus nombreuses qui ont des problèmes de santé. Nous sommes résolus à mettre en place des services sociaux viables et de meilleure qualité ainsi que des soins de santé et des soins de longue durée pour les personnes âgées qui ont besoin d'aide, en particulier celles qui choisissent de rester à leur domicile.

12. Nous reconnaissons que la mobilité, la dignité, la qualité des prestations et tout particulièrement la protection contre la maltraitance des personnes âgées et la négligence à leur égard posent d'importants problèmes en matière de soins. Nous reconnaissons et apprécions la contribution que les aidants, hommes et femmes, apportent à la société. Les hommes et les femmes de tous âges devraient avoir un accès équitable et universel aux soins de santé et aux services sociaux en fonction de leurs besoins, ainsi qu'à des installations et services qui répondent aux normes. Celles-ci doivent être conformes au principe fondamental qui veut que toute personne soit traitée avec dignité. Des ressources publiques suffisantes, des systèmes solides de soins à long terme, professionnels et bénévoles, des professionnels de soins spécialisés et sensibilisés, et des mécanismes d'assurance qualité restent des conditions fondamentales de la prestation de soins de qualité pour tous.

13. Nous sommes conscients que, dans le contexte d'une longévité croissante, les transitions entre le système d'éducation, la vie professionnelle et la retraite doivent être plus souples et laisser à chaque individu la possibilité de faire des choix en matière de situation familiale et de sécurité sociale. Une telle conception contribue à libérer le potentiel d'hommes et de femmes de tous âges dans l'intérêt de la société, tout en respectant leur épanouissement, et met en échec la discrimination fondée sur l'âge.

14. Nous considérons que la croissance économique est un moyen très important de parvenir à une société ouverte à tous les âges. Pour favoriser cette croissance dans une société vieillissante, nous devrions utiliser pleinement l'expérience et les aptitudes que les personnes âgées ont acquises tout au long de leur vie. Une main-d'œuvre plus âgée peut contribuer à développer la productivité. Il convient de supprimer les obstacles et les freins qui s'opposent à la prolongation de la vie active, et d'adapter les lieux de travail à une main-d'œuvre vieillissante, pour que ceux qui le souhaitent puissent continuer à travailler. De telles mesures contribueraient également à lutter contre la pauvreté parmi les personnes âgées. La santé et la protection sociale sont des facteurs importants de croissance économique et elles constituent les fondements d'une vie professionnelle plus longue et d'un taux d'emploi plus élevé.

15. Les produits et services adaptés aux préférences et aux besoins des personnes âgées peuvent améliorer la qualité de la vie et favoriser l'autonomie. Nous encourageons les gouvernements et les entreprises à s'intéresser à de tels produits et services, et à tirer parti des possibilités qu'ils recèlent pour la croissance économique et l'intégration sociale. Un plus large accès aux moyens et dispositifs technologiques devrait être offert aux personnes âgées.

16. Nous sommes conscients que l'apprentissage tout au long de la vie et la formation permanente peuvent contribuer à la croissance économique, étant donné qu'ils augmentent les possibilités des hommes et des femmes à apporter leur contribution sur le marché de l'emploi. En outre, le processus d'apprentissage lui-même favorise la participation à la vie de la société et l'épanouissement personnel. Nous nous employons à adopter une conception de l'apprentissage axée sur l'ensemble de l'existence et à créer des environnements et des incitations qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie et la formation permanente, en vue d'enrichir et de conserver des emplois pour des citoyens de tous âges et de tous les groupes sociaux.

17. Nous sommes résolus à favoriser la solidarité entre les générations, qui constitue l'un des piliers de la cohésion sociale et de la société civile. Nous encourageons les initiatives qui sensibilisent davantage la population au potentiel des jeunes et des personnes âgées, et qui facilitent la compréhension du vieillissement et de la solidarité entre les générations.

18. Nous sommes conscients que des taux de natalité très bas, s'ils se maintiennent sur une longue période, peuvent fortement accroître les difficultés posées par le vieillissement de la population dans l'avenir. Nous nous engageons à adopter des politiques favorables à la famille qui visent à concilier le travail avec la vie familiale et en particulier avec les responsabilités à l'égard de parents dépendants. De telles politiques peuvent empêcher la natalité de tomber à des niveaux très bas, et augmenter le taux d'emploi. Les aidants, qui, aujourd'hui, sont en majorité des femmes, doivent bénéficier d'un soutien lorsqu'ils soignent un proche, être protégés contre toute marginalisation dans leurs activités professionnelles et les systèmes de protection sociale, recevoir des informations, bénéficier d'une formation et d'une prise en charge ponctuelle.

19. Nous lançons un appel en faveur du renforcement de la coopération internationale pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et la Déclaration ministérielle de León, compte tenu de la situation et des besoins propres à chaque pays. Nous apprécions l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques assuré dans le cadre de la CEE en collaboration avec le Centre européen de recherche en politique sociale, associé à l'ONU, et l'Institut international du vieillissement (ONU-Malte) et nous prenons acte avec gratitude du soutien financier de l'Autriche, de l'Espagne et du Fonds des Nations Unies pour la population. Nous recommandons que les activités de suivi et de mise en œuvre se poursuivent et soient développées.

20. Nous sommes conscients que la recherche est essentielle pour l'élaboration de politiques et de programmes efficaces. Il conviendrait de renforcer et de développer des infrastructures de recherche viables à long terme et une coopération intersectorielle.

21. Nous reconnaissons que les organisations non gouvernementales (ONG) sont les interprètes efficaces des gens et l'expression de leurs besoins dans la société et que, de ce fait, elles peuvent contribuer à l'action des pouvoirs publics. Nous encourageons la coopération avec les ONG.

22. Nous nous félicitons des contributions volontaires d'États membres de la CEE et de la communauté internationale qui soutiennent la coopération internationale en vue de favoriser la mise en œuvre de la Stratégie régionale et l'échange de données d'expérience sur sa mise en œuvre et son suivi.

23. Nous réaffirmons que la CEE, en collaboration avec d'autres instances, a un rôle à jouer dans l'aide apportée aux États membres en vue de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de la Déclaration ministérielle de León.

24. Nous remercions sincèrement le Royaume d'Espagne d'avoir accueilli la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement de 2007 et de l'hospitalité dont il a fait preuve.

Annexe II

RÉSUMÉ DE LA PRÉSIDENTE

M^{me} Amparo Valcarce García,
Secrétaire d'État aux services sociaux, à la famille et aux handicapés,
Présidente de la Conférence ministérielle 2007
de la CEE sur le vieillissement

1. À la Conférence de la CEE sur le vieillissement qui s'est tenue en 2007 à León, les ministres et les représentants de 46 pays ont débattu pendant trois jours des défis et des chances liés au vieillissement de la population; la Réunion ministérielle s'est tenue le troisième jour.
2. Après l'ouverture de la Conférence, la première session plénière a été consacrée à la présentation d'un compte rendu succinct sur la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution de la CEE, établi sur la base des rapports nationaux de 31 États membres (ECE/AC.30/2007/4). Ces pays ont signalé que d'importants progrès avaient été observés dans tous les domaines visés par les 10 engagements de la Stratégie de Berlin. Les priorités et les efforts étaient concentrés sur l'adaptation des systèmes de protection sociale et des marchés du travail; à ce propos, la viabilité financière a très souvent été décrite comme un objectif important. Des programmes nationaux relatifs au vieillissement étaient en application ou en préparation dans la plupart des pays qui ont présenté un rapport. Les États membres privilégiaient en outre la collaboration avec la société civile et les ONG et avaient encouragé les démarches participatives, quoique à des fins qui n'étaient pas spécifiquement l'examen et l'évaluation de la Stratégie de Berlin et du Plan de Madrid. La coopération internationale pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution s'était intensifiée dans le cadre de la CEE.
3. La session plénière a été suivie de six réunions-débats qui ont porté sur tous les principaux domaines d'action de la Déclaration ministérielle de León.

Réunion-débat a): Définir des approches intégrées pour
une prise en compte globale du vieillissement

4. Les participants à cette réunion-débat ont reconnu que la prise en compte globale pouvait être définie comme une stratégie et un processus menant à une meilleure intégration sociale des personnes âgées et à l'inclusion du vieillissement dans tous les aspects de la vie sociale, politique, économique et culturelle.
5. Cette prise en compte globale suppose que les responsables de l'élaboration des politiques et les partenaires sociaux, les pouvoirs publics et la société civile, les organisations et les entreprises, ainsi que les individus qui progressent en âge, prennent simultanément des dispositions. Les organisations internationales ont un rôle important à jouer dans l'intégration des questions de vieillissement dans leurs programmes et leurs projets, ainsi que dans le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution.

Réunion-débat b): Participation et intégration sociale

6. Une citoyenneté active, une société civile dynamique et des relations réciproques entre les citoyens et les pouvoirs publics sont essentielles pour l'instauration d'une société ouverte à tous les âges. Les participants à cette réunion-débat ont tenté de répondre à la question suivante: «Quelle sorte d'environnement propice les gouvernements devraient-ils créer pour garantir une vie autonome et une pleine participation à la vie de la société?».

7. Le développement des services de soins de longue durée est le principal secteur dans lequel les pouvoirs publics peuvent agir pour créer cet environnement propice. Les participants ont souligné qu'il serait trop réducteur de se focaliser sur les personnes âgées d'aujourd'hui. Il faudrait plutôt se placer dans la perspective d'une vie entière. Un vieillissement actif et salutaire commence avec la jeunesse d'aujourd'hui.

8. Les participants à la réunion-débat ont conclu que les pouvoirs publics ne pourraient entreprendre des démarches participatives qu'à condition d'en reconnaître le caractère prioritaire.

Réunion-débat c): Vers une stratégie de soins équilibrée

9. Les participants à cette réunion-débat ont reconnu qu'une stratégie de soins efficace devrait viser à établir un équilibre entre le travail rémunéré et la vie familiale, ainsi qu'entre des soins prodigués par différents prestataires. En ce qui concerne la réalisation de cet objectif, ils ont discuté de la manière d'améliorer la collaboration entre les pouvoirs publics, les différents prestataires de soins, la société civile et les autres parties prenantes, ainsi qu'entre les différentes administrations.

10. De nombreuses communications ont mis l'accent sur le fait qu'un soutien systématique des prestataires de soins bénévoles, une assurance sociale obligatoire pour les soins de longue durée et un plus large recours aux technologies modernes, y compris les technologies de l'information, étaient de bons moyens d'améliorer les systèmes de soins. Un autre thème fréquemment abordé a été le rejet du point de vue qui consiste à considérer les soins en établissement spécialisé comme la panacée, cette solution n'étant à recommander qu'en cas d'impossibilité pratique d'appliquer d'autres options.

Réunion-débat d): Vivre plus longtemps – travailler plus longtemps: incidences sur l'éducation, le marché du travail et la protection sociale

11. Cette session a surtout porté sur le marché du travail. Les participants ont toutefois souligné que la réponse au vieillissement de la population ne pouvait se limiter à une réforme des retraites. Il fallait passer du discours économique à une approche plus globale.

12. Dans le contexte du marché du travail, les participants à la réunion-débat ont souligné qu'il était important de lutter contre la discrimination en fonction de l'âge et d'éliminer les départs forcés à la retraite, ainsi que d'aider à briser les images et les préjugés liés à l'âge sur le lieu de travail et dans la société. Les transitions entre le système d'éducation, la vie professionnelle et la retraite doivent être plus souples et laisser à chaque individu la possibilité de faire des choix en matière de situation familiale et de sécurité sociale.

13. La santé étant un facteur important de croissance économique et constituant le fondement d'une vie professionnelle plus longue et d'un taux d'emploi plus élevé, promouvoir une vie saine revêt une importance économique majeure.

14. Les participants à la réunion-débat ont noté qu'un objectif important de la Stratégie régionale d'exécution, à savoir l'allongement de la vie professionnelle compte tenu de l'allongement de la vie en général, n'avait pas encore été atteint.

Réunion-débat e): Collaboration intergénérationnelle

15. Les participants à cette réunion-débat ont souligné le fait que les questions liées à la collaboration intergénérationnelle touchaient de nombreux secteurs de l'action des pouvoirs publics et avaient de multiples aspects. La solidarité entre les générations étant l'un des principaux piliers de la cohésion sociale et de la société civile, elle devait être encouragée. Les participants ont noté que dans cette optique il convenait d'éviter les politiques qui, en visant plus particulièrement une génération, pouvaient être préjudiciables aux autres.

16. Dans ce contexte, les participants ont fait observer qu'il était nécessaire de se fixer un certain nombre d'objectifs importants et spécifiques: a) un meilleur accès de toutes les générations au marché du travail; b) des politiques favorables à la famille qui visent à concilier le travail avec la vie familiale; c) l'éducation; d) l'encouragement des médias à faire évoluer les nombreux stéréotypes actuels liés au vieillissement.

Réunion-débat f): De nouvelles perspectives: un vieillissement actif

17. Cette réunion-débat a été l'occasion pour les participants de discuter du vieillissement actif, qui est le processus d'optimisation des chances qu'offrent la santé, la participation et la sécurité d'accroître la qualité de vie avec l'âge.

18. La promotion d'un vieillissement actif est un élément important de toutes les politiques relatives à la vieillesse. Comme dans le cadre d'autres sessions, on a pu observer qu'une tendance essentielle dans ce domaine consistait à adopter une approche axée sur l'ensemble de l'existence. L'accent a été mis sur la poursuite de la participation aux activités sociales, économiques, culturelles, spirituelles et civiques, et non pas simplement sur la capacité de rester physiquement actif. En définitive, la demande de soins de santé d'une population vieillissante dépend de l'état de santé des citoyens âgés et non pas simplement de l'âge.

RÉUNION MINISTÉRIELLE

19. Le troisième jour de la conférence a été consacré aux débats ministériels et à l'adoption de la Déclaration ministérielle. Les deux débats ministériels ont donné aux États membres la possibilité de décrire les progrès réalisés dans leur pays pour mettre en œuvre les engagements formulés dans la Stratégie régionale d'exécution.

Premier débat ministériel: Une société ouverte à tous les âges: défis et chances

20. Les participants au débat ont unanimement reconnu que des politiques horizontales très complètes étaient nécessaires dans la région, notamment au titre de la solidarité intergénérationnelle et d'une approche du sujet axée sur l'ensemble de l'existence. Ils ont mis en lumière les rôles de la croissance économique et de la pauvreté, soulignant qu'une protection sociale adéquate était un important facteur de justice sociale et de dignité. La discussion a porté entre autres sur l'accès universel aux services de santé et la poursuite des soins jusqu'à un âge avancé. En outre, certains groupes de la société civile ont fait des propositions novatrices. Pour que les politiques soient efficaces, c'était maintenant, et non pas dans l'avenir, qu'il fallait prendre des mesures.

Deuxième débat ministériel: Adapter les systèmes de protection sociale, le travail et l'éducation au vieillissement de la population

21. Les orateurs ont évoqué le rôle de la sécurité sociale et le vieillissement. Ils se sont penchés en priorité sur la réduction de la pauvreté, la mise en place et l'extension d'un régime universel de retraite, l'accès aux services de santé et le soutien de l'enseignement destiné aux personnes âgées. La diversité des définitions de la sécurité sociale a fait l'objet d'un débat et de nombreux orateurs ont fait valoir que les droits des personnes âgées devaient représenter un objectif essentiel pour tous les responsables de l'élaboration des politiques. Les discussions ont montré en outre que, dans plusieurs pays, une grande partie des pauvres étaient des personnes âgées et qu'en définitive, comme l'indiquaient les études de cas et les séries de données présentées par plusieurs participants, il était important d'assurer la viabilité à long terme d'une telle politique sociale.

22. Les participants au débat ont en outre fait valoir que l'emploi et l'éducation, bien qu'ils contribuent à atténuer les problèmes sociaux, ne permettaient pas à eux seuls de relever les défis du vieillissement. S'il était important de sensibiliser le public au rôle positif des personnes âgées, il fallait aussi que celles-ci améliorent l'image qu'elles donnaient de leurs attentes et de leurs capacités. Pour cela, il fallait que la politique des pouvoirs publics soit l'instrument de changements structurels.

Session plénière de clôture

23. Après l'adoption de la Déclaration ministérielle, la Présidente de la Conférence a exhorté les différents acteurs, à savoir les institutions publiques, les instituts de recherche et la société civile, à coopérer pour mettre en œuvre les principes de la Déclaration de León, soulignant qu'il fallait voir dans le vieillissement un atout plutôt qu'une charge pour la société.

24. Dans sa déclaration, M. Bärlund (Directeur de la Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE) a souligné que c'étaient les mesures prises par les États membres entre les conférences qui déterminaient le succès de ces réunions et des programmes qui y étaient adoptés, et que le vieillissement de la population, qui se poursuivrait sur le long terme, exigeait des réponses inscrites dans la durée. Il a indiqué en outre que le secrétariat de la CEE était disposé à continuer d'aider les États membres à remplir leurs engagements.

25. À la suite des propositions de la Finlande et de la Suisse concernant le contrôle de la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle de León, l'Espagne a proposé de créer au sein de la CEE un groupe de travail ouvert à tous les pays membres. Ce groupe de travail devrait être en mesure de se réunir périodiquement à Genève afin de renforcer et de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de Berlin et de la Déclaration ministérielle de León.

26. Passant rapidement en revue les résultats de la Conférence, la Présidente a conclu que celle-ci, cinq ans après la tenue de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement à Madrid et de la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement à Berlin, avait permis de faire un bilan de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de la Stratégie régionale d'exécution de ce plan établie par la CEE. Cependant, ces travaux de révision et d'achèvement ne devraient pas s'arrêter là, mais, pour le mieux-être de la population des pays de la CEE, rester inscrits à l'ordre du jour. Induites par le développement démographique, les conséquences du vieillissement recouvrent toute une série de problèmes économiques et sociaux qui intéressent la société dans son ensemble et sont à la fois de nouveaux défis et de nouvelles chances. L'adaptation de la société au vieillissement de la population devrait donc demeurer inscrite dans une perspective à long terme.

Annexe III

LISTE DES ORATEURS

[ENGLISH ONLY]

Panel (a): Creating integrated approaches to mainstream ageing

- Chair and Moderator: Mr. Aurelio Fernández López, Spain
Rapporteur: Mr. Alexandre Sidorenko, United Nations Department of Economic Social Affairs
Keynote speaker: Mr. Johan Schölvinc, United Nations Division for Social Policy and Development
Panellists: Ms. Erika Winkler, Austria
Ms. Kristina Täht, Estonia
Ms. Lidija Kozarčanin, Serbia
Mr. Yusuf Yüksel, Turkey
Mr. Detlef Gerhardt, European Commission
Ms. Sanja Miloradovic, Lastavica (Serbia)

Panel (b): Participation and social inclusion

- Chair and Moderator: Mr. Dirk Jarré, Expert on NGO issues
Rapporteur: Ms. Anneke Augustinus, the Netherlands
Keynote speaker: Ms. Ursula Lehr, University of Heidelberg (Germany)
Panellists: Ms. Azemina Vukovic, Bosnia and Herzegovina
Ms. Kallirroï Nicolis, Greece
Ms. Gabrielle Jacob, Ireland
Ms. Odete Severino Soares, Portugal
Ms. Ileana Carmen Manu, Romania
Mr. Zoran Vucev, The former Yugoslav Republic of Macedonia
Ms. Siri Tellier, United Nations Population Fund
Mr. Bruno Costantini, Fédération Européenne des retraités et personnes âgées (Belgium)
Ms. Svetlana Bashtovenko, Resource Center for Elderly, affiliate of HelpAge International (Kyrgyzstan)

Panel (c): Towards a balanced care strategy

- Chair and Moderator: Ms. Vappu Taipale, STAKES, Finnish National Research and Development Centre for Welfare and Health (Finland)
Rapporteur: Mr. George Pavia, Malta
Keynote speaker: Mr. Joseph Troisi, United Nations International Institute on Ageing
Panellists: Mr. Petr Wija, Czech Republic
Ms. Galina Balmos, Moldova
Ms. Miriam Bar-Giora, Israel
Ms. Ignacio Robles, Spain

Mr. Niclas Jacobson, Sweden
Ms. Josefina G. Carbonell, United States of America
Mr. Oldřich Stanek, ZIVOT 90 (Czech Republic)

**Panel (d): Living longer– working longer: Challenges for education,
labour market and social protection**

Chair and Moderator: Ms. Anahit Martirosyan, Armenia
Rapporteur: Ms. Kristina Täht, Estonia
Keynote speaker: Mr. Bernd Marin, European Centre for Social Welfare Policy and
Research
Panellists: Ms. Toula Kouloumou, Cyprus
Mr. Teodoras Medaiskis, Lithuania
Ms. Irina Bondarenko, Russian Federation
Mr. Octavio Granada, Spain
Mr. Roland Sigg, International Social Security Association
Mr. Asghar Zaidi, Organisation for Economic Co-operation and
Development
Ms. Line Vreven, AARP International (United States)

Panel (e): Intergenerational collaboration

Chair and Moderator: Mr. Niclas Jacobson, Sweden
Rapporteur: Ms. Marie Keirle, France
Keynote speaker: Ms. Charlotte Höhn, Federal Institute for Population Research (Germany)
Panellists: Ms. Lieve Vanderleyden, Study Center of the Flemish Government
(Belgium)
Ms. Judit Ágnes Szabó, Hungary
Mr. George Pavia, Malta
Ms. Anneke Augustinus, the Netherlands
Mr. Vladimir Tchernega, Council of Europe
Ms. Marylen Mann, OASIS Institute (United States)

Panel (f): Focusing on opportunities: Active ageing

Chair and Moderator: Ms. Astrid Stuckelberger, University of Geneva (Switzerland)
Rapporteur: Mr. Edwin Walker, United States of America
Keynote speaker: Ms. Irene Hoskins, International Federation on Ageing (United States)
Panellists: Mr. Anders Lynge Madsen, Denmark
Ms. Marja-Liisa Parjanne, Finland
Ms. Anne-Marie Tahrat, France
Ms. Franca Donaggio, Italy
Dr. Louise Plouffe, World Health Organization
Ms. Ruth Brand, BAGSO – German National Association of Senior
Citizens Organizations (Germany)
Ms. Irina Baicalov, Second Breath for the Elderly from Balti (Moldova)

Ministerial Panel 1: A society for all ages: challenges and opportunities

- Chairperson: Mr. Erwin Buchinger, Federal Minister of Social Affairs and Consumer Protection, Austria
- Rapporteur: Ms. Vappu Taipale, Director General, STAKES, National Research and Development Centre for Welfare and Health (Finland)
- Panellists: Mr. Emir Kir, Minister for Social Policy and Family Affairs, Cabinet Commission Française, Belgium
- Ms. Franca Donaggio, Under-Secretary of the Ministry of Social Solidarity, Italy
- Ms. Vilija Blinkevičiute, Minister of Social Security and Labour, Lithuania
- Mr. Zoran Martinovič, State Secretary of Labour and Social Policy, Ministry of Labour and Social Policy, Serbia
- Ms. Maria Larsson, Minister for Elderly Care and Public Health, Ministry of Health and Social Affairs, Sweden
- Ms. Manuela Weichelt-Picard, Minister of Home Affairs of the Canton of Zug, Switzerland
- Ms. Josefina G. Carbonell, Assistant Secretary for Ageing, United States Department of Health and Human Services, United States of America
- Mr. Eduard Kariukhin, Director, Dobroe Delo (Russian Federation)

Ministerial Panel 2: Adjusting social protection systems, work and education to population ageing

Session A

- Chairperson: Ms. Lyubov Glebova, Deputy Minister, Ministry of Health and Social Development, Russian Federation
- Rapporteur: Mr. Bernd Marin, Executive Director, European Centre for Social Welfare Policy and Research
- Panellists: Mr. Aghvan Vardanyan, Minister of Labour and Social Issues, Armenia
- Mr. Erwin Buchinger, Federal Minister of Social Affairs and Consumer Protection, Austria
- Ms. Abdullaeva Uktomhan, Minister of Labour and Social Department, Kyrgyzstan
- Mr. Hugo Quaderer, Minister of Environment, Social Affairs and Education, Liechtenstein
- Ms. Galinas Balmos, Minister of Social Protection, Family and Child, Moldova
- Mr. Hans Horst Konkolewsky, Secretary General, International Social Security Association
- Mr. Richard Blewitt, Chief Executive, HelpAge International (United Kingdom)

Session B

- Chairperson: Ms. Amparo Valcarce García, Secretary of State of Social Services, Families and Disability, Ministry of Labour and Social Affairs, Spain
- Rapporteur: Mr. Asghar Zaidi, Principal Administrator (Pensions), Directorate for Employment, Labour and Social Affairs, Organisation for Economic Cooperation and Development
- Panellists: Ms. Montserrat Gil Torné, Minister of Health, Family Welfare and Housing, Andorra
- Ms. Valérie Letard, Secrétaire d'État chargée de la solidarité, Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, France
- Ms. Helen D'Amato, Junior Minister, Ministry of Health, Elderly and Community Care, Malta
- Mr. Kazimierz Kuberski, Under-Secretary of State, Ministry of Labour and Social Policy, Poland
- Ms. Lyubov Glebova, Deputy Minister of Health and Social Department, Russian Federation
- Mr. Batirzhan Bakiyevich Alimukhamedov, Deputy Minister of Labour and Social Protection, Uzbekistan
